

# Masterclass

## L'arbitrage en matière de construction



### LES INTERVENANTS



**Maude Lebois**  
Associé  
cabinet GBS Disputes



**Florian Quintard**  
Associé  
cabinet Pinsent Masons



**Yann Schneller**  
Modérateur,  
Fondateur  
cabinet Darci

### PROGRAMME

Depuis plus de 30 ans, l'arbitrage en matière de construction est le premier secteur industriel de l'arbitrage CCI. En 2001, la Commission Arbitrage et ADR de la CCI a même publié un rapport consacré à ce secteur de l'arbitrage. Ce rapport a été mis à jour en 2019. Il fournit des « outils et techniques » pour la gestion de ces procédures souvent complexes. Mais en quoi l'arbitrage en matière de construction diffère-t-il des arbitrages dans d'autres secteurs industriels ? Nous aborderons cette question et ses ramifications au cours de cette Masterclass. Nous évoquerons des questions de procédure mais également, des questions de fond et cela, tant du point de vue du conseil que de l'arbitre. A l'aide de nombreux exemples pratiques et de cas concrets, nous tenterons de déterminer si des tendances se dégagent afin de gérer ces procédures de manière efficace et de maximiser ses chances de succès. Au cours de cet événement, nous aurons le plaisir de recevoir Maude Lebois du cabinet GBS Disputes, et Florian Quintard du cabinet Pinsent Masons.

**14 mai 2024**

**de 9h à 11h**

**chez King & Spalding (48 bis rue de Monceau, 75008 Paris)**

**INSCRIPTION**

Tarif non-membre  
d'ICC France  
150 €

Tarif membre  
d'ICC France  
120 €

Tarif élève-avocat  
et étudiant  
60 €